BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

ITINERAIRES JANVIER 2022

1 octobre 2026

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

ISIN	FR00140068X0
Devise	EUR
Date de constatation initiale	29 avril 2022
Date d'émission	03 janvier 2022
Date de constatation finale	29 avril 2030
Date d'échéance	14 mai 2030
Émetteur	BNP Paribas Issuance B.V.
Sous-jacent	S&P Transatlantic 100 ESG Select Equal Weight 50 Point Decrement Index (EUR) TR **Bloomberg: SPTE5DET Index**
Capital garanti à maturité	**Non**
Type de produit	Certificat
Garant	BNP Paribas S.A. (A+ / Aa3 / A+)

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Un remboursement anticipé automatique possible en année 5, 6 ou 7

En année 5, 6 ou 7, si le niveau de clôture de l'indice sous-jacent est supérieur ou égal à 73,50 % de son niveau initial à l'une des dates de constatation, alors le support est automatiquement remboursé par anticipation.
Vous recevrez, à la date de remboursement anticipé automatique correspondante (le 13 mai 2027, le 15 mai 2028 ou le 15 mai 2029) :
• Le capital initialement investi
• Et un coupon brut de 4,50 % par année écoulée, soit :
- 22,50 % si le remboursement a lieu en année 5,
- 27 % si le remboursement a lieu en année 6,
- 31,50 % si le remboursement a lieu en année 7.
Le remboursement anticipé automatique met fin au support.

A l'échéance en année 8.

Si le remboursement anticipé automatique du support n'a pas eu lieu, le support se poursuit donc jusqu'à la date de remboursement final (le 14 mai 2030) :
- Le capital initialement investi et un coupon brut de 36 % (soit un coupon brut de 4,50 % par année écoulée).
• Si le niveau final de l'indice, à la date de constatation finale (le 29 avril 2030), est strictement inférieur à 73,50 % de son niveau initial, mais supérieur ou égal à 50 % de son niveau initial, alors vous recevrez, à la date de remboursement final (le 14 mai 2030) le capital initialement investi
• Si le niveau final de l'indice, à la date de constatation finale (le 29 avril 2030), est strictement inférieur à 50 % de son niveau initial (franchissement du seuil de perte en capital), alors vous recevrez, à la date de remboursement final (le 14 mai 2030) le capital initialement investi diminué de la baisse finale de l'indice.

Performance Historique

Depuis 1 mois	0,18%
Depuis 3 mois	0,63%
Depuis 6 mois	2,03%
Depuis le début de l'année	1,86%
Depuis 1 an	3,52%
Depuis le lancement	19,25%

Avertissement
Ce reporting, réalisé par BNP Paribas, vous est communiqué de façon strictement confidentielle et pour information seulement. Ce document ne doit en aucun cas faire l'objet de reproduction, copies, distribution ou divulgation à des tiers autres que vos conseillers agissant dans le cadre de leur activité professionnelle ou dans les conditions prévues par la loi, sans le consentement préalable et écrit du Groupe BNP Paribas. Les calculs ou autres données chiffrées figurant aux présentes ont été préparées de bonne foi en conformité avec les modèles internes et les méthodes de calcul du Groupe BNP Paribas et peuvent être basées sur des sources d'informations habituellement utilisées dans le marché dont la fiabilité et l'exactitude ne sont pas garanties. En conséquence, la responsabilité d 'une quelconque entité BNP Paribas ne saurait être engagée sur cette base. Les sociétés du Groupe BNP Paribas déclinent toute responsabilité quant à la pertinence, l'exactitude, l'exhaustivité ou l'opportunité des informations contenues, ou pour toute erreur ou omission dans le calcul ou lors de la diffusion de ces informations, ces dernières n'ayant aucune valeur contractuelle ainsi que pour toute perte, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf accord écrit avec BNP Paribas, le prix de tout panier, portefeuille, stratégie ou tout autre sous-jacent (la « Valeur de l'Actif ») vous est fourni en complément d'une Valorisation à la condition que vous ne diffusiez pas cette Valeur d'Actif, ni ne preniez aucune mesure susceptible d'être considérée comme « une publication ou une mise à disposition du public » de cette Valeur d'Actif au sens du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016 concernant les indices utilisés comme indices de référence dans le cadre d'instruments et contrats financiers ou pour mesurer la performance des fonds d'investissement et modifiant les directives 200/8/48/CE et 2014/17/UE et le règlement (UE) no 596/2014 (le « règlement sur les indices de référence »).

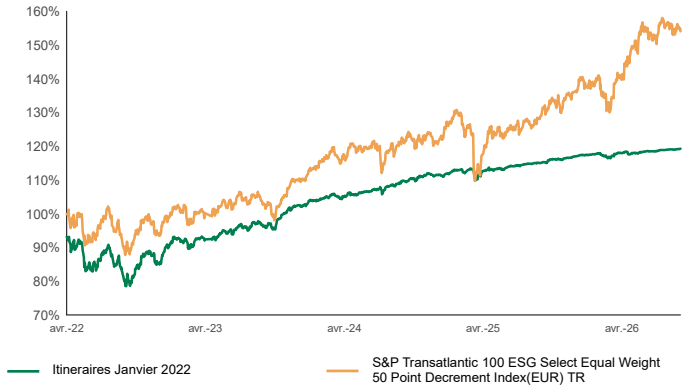
BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

ITINERAIRES JANVIER 2022

1 octobre 2026

Évolutions comparées du produit MMA ITINERAIRES JANVIER 2022 et de l'indice S&P Transatlantic 100 ESG Select Equal Weight 50 Point Decrement Index (EUR) TR (Bloomberg: SPTE5DET Index)



Évolution du sous-jacent et performance

Sous-jacent	Niveau initial au 29 avr. 2022	Niveau au 30 sept. 2026	Performance réelle
S&P Transatlantic 100 ESG Select Equal Weight 50 Point Decrement Index (EUR) TR	978.45	1,507.66	54,09%

Valorisation Historique (début de mois)

	2022	2023	2024	2025	2026
janvier	-	85,09%	102,50%	111,51%	117,08%
février	-	91,76%	103,92%	112,28%	117,43%
mars	-	91,75%	104,38%	113,21%	117,88%
avril	93,11%	92,50%	105,82%	113,04%	116,88%
mai	92,41%	92,50%	104,94%	112,71%	118,06%
juin	91,64%	93,02%	105,60%	113,22%	118,06%
juillet	83,24%	95,12%	106,55%	113,70%	118,50%
août	88,46%	96,92%	107,90%	114,32%	118,65%
septembre	84,30%	97,45%	108,65%	114,81%	119,05%
octobre	78,50%	96,44%	109,80%	115,19%	119,25%
novembre	84,67%	96,54%	109,62%	116,12%	-
décembre	88,76%	100,92%	111,66%	116,46%	-

Avertissement

Ce reporting, réalisé par BNP Paribas, vous est communiqué de façon strictement confidentielle et pour information seulement. Ce document ne doit en aucun cas faire l'objet de reproduction, copies, distribution ou divulgation à des tiers autres que vos conseillers agissant dans le cadre de leur activité professionnelle ou dans les conditions prévues par la loi, sans le consentement préalable et écrit du Groupe BNP Paribas. Les calculs ou autres données chiffrées figurant aux présentes ont été préparées de bonne foi en conformité avec les modèles internes et les méthodes de calcul du Groupe BNP Paribas et peuvent être basées sur des sources d'informations habituellement utilisées dans le marché dont la fiabilité et l'exactitude ne sont pas garanties. En conséquence, la responsabilité d 'une quelconque entité BNP Paribas ne saurait être engagée sur cette base. Les sociétés du Groupe BNP Paribas déclinent toute responsabilité quant à la pertinence, l'exactitude, l'exhaustivité ou l'opportunité des informations contenues, ou pour toute erreur ou omission dans le calcul ou lors de la diffusion de ces informations, ces dernières n'ayant aucune valeur contractuelle ainsi que pour toute perte, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de ces informations.

Sauf accord écrit avec BNP Paribas, le prix de tout panier, portefeuille, stratégie ou tout autre sous-jacent (la « Valeur de l'Actif ») vous est fourni en complément d'une Valorisation à la condition que vous ne diffusiez pas cette Valeur d'Actif, ni ne preniez aucune mesure susceptible d'être considérée comme « une publication ou une mise à disposition du public » de cette Valeur d'Actif au sens du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016 concernant les indices utilisés comme indices de référence dans le cadre d'instruments et contrats financiers ou pour mesurer la performance des fonds d'investissement et modifiant les directives 200/8/48/CE et 2014/17/UE et le règlement (UE) no 596/2014 (le « règlement sur les indices de référence »).